



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sélection génétique

Question écrite n° 77491

Texte de la question

M. Alain Joyandet appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'inquiétude formulée par les éleveurs de la race montbéliarde quant au gel de 4 millions d'euros de crédits génétiques, qui aurait pour conséquence une réduction de moitié des crédits budgétaires alloués aux unités nationales de sélection et de promotion de la race et un déséquilibre de leurs budgets. En effet, les financements publics représentent une part importante de leurs budgets. Ces organisations d'élevage se sont engagées dans une refondation courageuse de ce dispositif avec la volonté de l'adapter aux nouveaux enjeux, d'assurer sa performance future et de préserver la diversité du patrimoine génétique. Il lui demande, en conséquence, de lui préciser quelles sont les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. Le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences du gel des crédits affectant le secteur de l'élevage et notamment ceux destinés aux unités nationales de sélection et de promotion des races. Conscient des difficultés particulières des établissements, le ministre de l'agriculture et de la pêche a obtenu qu'un dégel spécial des crédits de génétique animale de 1 million d'euros soit accordé. Cela permettra de financer les dossiers prioritaires et de répondre, au moins partiellement, à la demande des unités en situation la plus délicate.

Données clés

Auteur : [M. Alain Joyandet](#)

Circonscription : Haute-Saône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77491

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10253

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11512